

Commission de sélection Novembre Numérique 2026

Objet : Procès-verbal de la commission du 24 juin 2026 à 10h

I. Présentation du programme Novembre Numérique

Novembre Numérique, la fête internationale des cultures numériques portée par le réseau culturel français à l'étranger et coordonnée par l'Institut français, célèbre sa dixième édition en 2026.

Lancé en 2017, Novembre Numérique s'est imposé comme un rendez-vous structurant pour la promotion de la création française à l'international. Chaque année au mois de novembre, les Instituts français, Alliances Françaises, centres culturels binationaux et services culturels des ambassades et consulats sont invités à déployer une programmation dédiée, pouvant prendre la forme d'expositions, de performances, d'ateliers, de rencontres professionnelles, d'expériences immersives et d'actions éducatives, mettant en valeur la création numérique sous toutes ses formes (arts numériques, expériences immersives, jeu vidéo, esport, création web, livre innovant, spectacle vivant augmenté, etc). Les projets déployés témoignent d'une forte pluridisciplinarité, mettant en lumière les ponts possibles entre la création numérique et d'autres disciplines telles que le livre, le cinéma, le débat d'idées, le spectacle vivant, la langue française ou encore les arts visuels. Ce dispositif permet d'enrichir les programmations des établissements du réseau culturel français à l'étranger sur l'ensemble de ces secteurs et disciplines, et à travers cette évolution, contribuer au renouvellement des publics, ainsi qu'à la mise en œuvre de nouveaux partenariats structurés avec les acteurs des écosystèmes concernés. Il nourrit également les actions menées par le réseau en termes de débat d'idées sur les grands enjeux contemporains du numérique.

Afin d'accompagner le réseau culturel dans la mise en œuvre de leurs événements, l'Institut français met en œuvre un appel à projets annuel permettant de soutenir financièrement le déploiement de Novembre Numérique à travers le monde.

II. Critères d'éligibilité et d'évaluation

Le dispositif est ouvert à l'ensemble du réseau culturel français à l'international : services culturels des ambassades, Instituts français, Alliances françaises, centre culturels bi-nationaux.

Les projets mis en oeuvre peuvent comprendre une grande variété d'actions : diffusion d'oeuvres de la création numérique auprès du grand public (exposition, showcase, performance), rencontres entre artistes avec le public local (atelier, workshop), événements à visée professionnelle (rencontre ou séminaire professionnels dans différents secteurs relevant de la création numérique, master-classe, collaboration artistique), programmations débat d'idées et à dimension pédagogique (conférence, formation, intervention en milieu scolaire ou universitaire).

Un accompagnement différencié est proposé par l'Institut français, selon la nature et l'envergure du projet déposé, avec deux niveaux de financement possibles, correspondant à des critères différents :

→ **Des soutiens financiers d'un montant entre 2 000 et 5 000 euros** peuvent être apportés en appui aux postes souhaitant s'inscrire dans le cadre de Novembre Numérique, afin de renforcer leurs moyens dans la mise en œuvre de leur programmation.

→ **Des soutiens renforcés, d'un montant entre 5 000 et 10 000 euros**, peuvent être apportés aux postes souhaitant proposer une programmation enrichie, construite en étroite articulation avec des professionnels de la création numérique et répondant, en totalité ou pour partie, aux critères suivants :

- Projet proposant un calendrier de programmation étoffé, avec plusieurs étapes et manifestations proposées à l'échelle nationale et/ou régionale (minimum de 5 événements et/ou 5 dates) ;
- Projet associant des partenaires de pays voisins, dans l'objectif de renforcer une coopération régionale. Dans ce cas, la demande doit être portée par un poste pour l'ensemble des pays concernés (sous réserve d'un accord avec les agents comptables concernés) ;
- Projet dont les programmations renforcées ciblent différents publics et intègrent en particulier un volet professionnel ;
- Projet impliquant le déplacement de professionnels et/ou d'équipes artistiques française de l'écosystème de la création numérique.

Nouveauté cette année, l'ensemble des projets, quelque soit le niveau de financement demandé, doivent répondre aux critères suivants :

- Projet impliquant des partenaires français de l'écosystème de la création numérique (artistes, sociétés de production, réseaux professionnels, etc.) ;
- Projet monté en partenariat avec des partenaires locaux.

A noter que les projets doivent garantir une rémunération (honoraires/cachets/droits d'auteur) pour les équipes artistiques impliquées (à inscrire dans le budget prévisionnel et à justifier).

L'aide de l'Institut français **ne peut représenter plus de 50% du budget total du projet**. Elle est versée directement au réseau culturel (IF, AF ou centres binationaux mettant en œuvre le projet).

Les projets sont évalués sur la base des critères suivants :

- Qualité de la programmation et de sa capacité à promouvoir et valoriser les cultures numériques et la création numérique ;
- Partenariats locaux et coopérations internationales développés ;
- Organisation générale du projet favorisant la transformation numérique, la transversalité et le travail en réseau ;
- Approche éco-responsable et politique en faveur du développement de la culture de l'égalité femmes hommes mises en œuvre par les postes :
 - Le réseau culturel est encouragé à développer une approche éco-responsable de son activité, en particulier : efforts de réduction de l'impact environnemental (mutualisation des déplacements, alimentation, choix de solutions techniques moins carbonées...), attention portée au cycle de vie des matériaux (acquisition de matériel, fournitures, conception de décors). Les postes sont incités à rendre compte de cette approche lors du dépôt de candidature.
 - Par ailleurs, dans le cadre de la diplomatie féministe de la France, l'Institut français et le réseau culturel français à l'étranger sont appelés à poursuivre un objectif d'égalité entre les femmes et les hommes, dans le choix de leurs projets et leur organisation. Il est ainsi demandé aux postes de bien préciser leur politique en faveur du développement de la culture de l'égalité femme-homme (formation, actions de sensibilisation à l'égalité et à la lutte contre les discriminations et les stéréotypes, projets prenant en compte ces enjeux et valorisant une approche paritaire, choix des intervenants, politique envers les prestataires et tout autre élément pertinent).

III. Orientations retenues pour 2026

Pour cette édition anniversaire des 10 ans de Novembre Numérique, une thématique commune a été proposée à l'ensemble du réseau culturel : « Entre les lignes » ; afin d'engager, dans chaque pays, une réflexion collective sur l'avenir du numérique dans nos sociétés et de mettre en avant des récits prospectifs, responsables et émancipateurs des technologies. Cette expression renvoie à plusieurs notions (appel à la nuance, posture des artistes, attention aux signaux faibles, ou encore simple référence aux lignes de code, ...) et invite à imaginer des futurs alternatifs entre les lignes, pour mieux se réapproprier nos destinées personnelles et collectives. **Les postes ont été invités à concevoir leur programmation en s'appuyant sur ce fil conducteur, afin de donner à l'édition 2026 une cohérence renforcée.** Dans un contexte où le numérique transforme en profondeur nos environnements culturels et sociaux, ce temps fort entend offrir un espace pour imaginer de nouveaux rapports aux technologies et à la création, en rassemblant artistes, professionnels et publics.

Outres les critères généraux d'évaluation cités plus haut, pour cette dixième édition, la commission a ainsi accordé une attention particulière au respect de la thématique commune proposée.

Communication : afin de valoriser l'édition anniversaire, il était aussi vivement recommandé aux postes de mettre en place une stratégie de communication dédiée pour renforcer la visibilité de Novembre Numérique dans le contexte local ou régional.

IV. Composition du jury

Le jury était présidé par Olivier Delpoux, responsable du pôle Création numérique et audiovisuelle à l'Institut français.

Le secrétariat était assuré par Hannah Bellicha, cheffe de projet Création numérique et audiovisuelle à l'Institut français.

Le jury s'est réuni le 24 juin 2026, et a rassemblé les personnes suivantes :

- Hannah Bellicha, cheffe de projet Création numérique et audiovisuelle (Institut français / DCAIC / Pôle Création numérique et audiovisuelle) ;
- Nadia Bouissehak, chargée de projet Création numérique et audiovisuelle (Institut français / DCAIC / Pôle Création numérique et audiovisuelle) ;

- Adèle Calzada, chargée de mission Médiathèques et innovation (Institut français / DARC / Pôle Formation et développement des établissements) ;
- Olivier Delpoux, responsable du pôle Création numérique et audiovisuelle (Institut français / DCAIC / Pôle Création numérique et audiovisuelle) ;
- François-Ronan Dubois, responsable du pôle Débat d'idées et citoyenneté (Institut français / DCDS / Pôle débat d'idées et citoyenneté) ;
- Ambre Falkowicz, chargée de projet Création numérique et audiovisuelle (Institut français / DCAIC / Pôle Création numérique et audiovisuelle) ;
- Justin Felix, chargé de projet Architecture et urbanisme (Institut français / DCAIC / Pôle Arts visuels, architecture, design et mode) ;
- Oscar Finjean, chargé de projet Musiques actuelles, jazz et innovation (Institut français / DCAIC / Pôle Musique et spectacle vivant) ;
- Selma Kheder, chargée de mission (Institut français / DARC / Pôle coordination géographique) ;
- Olivia Marsaud, responsable du pôle Arts visuels, architecture, design et mode (Institut français / DCAIC / Pôle Arts visuels, architecture, design et mode) ;
- François Tiger, responsable de pôle Culture et partenariats solidaires (Institut français / DCDS / Pôle Culture et partenariats solidaires).

V. État des lieux des dossiers déposés

56 dossiers ont été reçus, pour un montant total demandé de 387 909 €.

La répartition des demandes par type d'établissement est la suivante :
9 SCAC / 32 IF / 14 AF / 1 centre binational.

La répartition géographique est la suivante :

- Zone **AME - Amériques** : 12 projets ;
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient** : 2 projets ;

- Zone **AO - Asie et Océanie** : 8 projets ;
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien** : 12 projets ;
- Zone **DUE - Union européenne** : 17 projets ;
- Zone **EUC - Europe continentale** : 5 projets.

9 projets déposés sont **inéligibles**.

Le montant à allouer pour cet AAP est de 150 000 €.

VI. Synthèse des débats

La commission a été ouverte par un mot d'introduction de Ludovic Guillot, directeur de la Création artistique et des industries culturelles de l'Institut français.

Les dossiers étudiés ont été jugés globalement de qualité et répondant aux critères du dispositif :

- Les projets reçus témoignent d'une forte pluridisciplinarité, mettant en lumière les ponts possibles entre la création numérique et d'autres disciplines telles que le livre, le cinéma, le débat d'idées, le spectacle vivant ou encore les arts visuels ;
- La typologie des dossiers révèle une prédominance de projets orientés vers la diffusion de contenus. Un nombre significatif d'entre eux associent cette diffusion à une approche B2B, traduisant une volonté d'accompagner la structuration des filières et de favoriser les synergies professionnelles ;
- Un nombre important de dossiers intègrent un volet "débat d'idées", reflétant le potentiel de Novembre Numérique à se positionner comme un espace d'échanges et de réflexion critique, propice à la sensibilisation aux grands enjeux contemporains et conformément à la thématique de cette année. La commission jugerait toutefois utile que les porteurs de projets fournissent davantage de détails sur ce volet de leur programmation ;
- Un nombre important de projets incluent plusieurs étapes de déploiement géographique, à l'échelle nationale ou régionale.

La commission a été amenée à procéder à des arbitrages dans un contexte de sélectivité importante, bien que celle-ci ait été moins marquée qu'en 2024. Pour ces arbitrages, les éléments suivants ont été pris en compte :

- la bonne articulation des projets avec les autres dispositifs de l'Institut français, en particulier le PICC, mais également avec les Focus et programmes professionnels à venir ;
- la forte capacité de valorisation du contexte de mise en oeuvre du projet pour le volet diffusion des œuvres présentées ;
- le développement de partenariats créant ou renforçant les conditions favorables à l'émergence d'opportunités pour les acteurs français sur les territoires concernés - apprécié en fonction du contexte propre à chaque pays ;
- l'inscription des actions proposées dans la stratégie du poste ;
- la pertinence des équilibres financiers, notamment au regard des cofinancements mobilisés ;
- la commission a également pris en considération les points d'attention relatifs aux priorités géographiques de la DGM, présente à la commission en tant qu'observateur.

Par ailleurs, la commission a constaté que trop peu de projets s'approchaient d'un objectif de parité parmi les artistes et les intervenants associés. Elle a également relevé que certains projets ne s'inscrivaient que de manière artificielle dans la thématique retenue cette année.

VII. Décisions de la commission

Dans le cadre de l'Appel à projet Novembre Numérique 2026, **28 projets** seront soutenus par l'IF pour un montant total de **150 000 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **AME - Amériques** : **3 projets** ;
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient** : **2 projets** ;
- Zone **AO - Asie et Océanie** : **5 projets** ;
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien** : **7 projets** ;
- Zone **DUE - Union européenne** : **10 projets** ;
- Zone **EUC - Europe continentale** : **1 projet**.

Les 28 projets soutenus, par ordre alphabétique de pays, sont les suivants :

Pays	Intitulé du projet	Bénéficiaire	Montant du soutien IF en €
Allemagne	Novembre Numérique 2026 - Institut Français d'Allemagne	INSTITUT FRANÇAIS D'ALLEMAGNE	6 000 €
Angola	Les Bestioles en tournée	Alliance Française de Luanda	4 000 €
Arabie Saoudite	Between the Lines : Les Talks de DAF	Institut français d'Arabie saoudite	4 000 €
Bahreïn	Between Lines – Digital Narratives & Immersive Arts	Alliance Française duBahrain	5 000 €
Belgique	Ce qui nous rassemble	Alliance Française de Bruxelles - Europe	4 000 €
Bulgarie	7-ème édition de Novembre numérique en Bulgarie	Institut français de Bulgarie	6 000 €
Canada	Entre les lignes – Parcours immersif au sein de V-Unframed 2026	Alliance Française de Vancouver	5 000 €
Chypre	Flux numérique d'une rivière invisible	Institut français de Chypre	4 000 €

Colombie	Novembre Numérique Colombie 2026 « Entre les lignes » Habiter les futurs numériques	Alliance Française de Bogota	5 000 €
Corée du Sud	Novembre Numérique 2026 en République de Corée — Entre les lignes	Service culturel de l'Ambassade de France en République de Corée	9 000 €
Estonie	Résonances hybrides	Institut Français d'Estonie	3 000 €
Grèce	Festival "Un Monde de Sons" 2026	Institut français de Grèce	5 000 €
Hongrie	La création immersive française à l'honneur de la 7ème édition de la section immersive Vektor	Institut français en Hongrie	3 000 €
Inde	communs.common, arts numériques, écosystèmes partagés, regards pluriels.	Alliance Française de Chandigarh	8 000 €
Kenya	Entre les Lignes	Alliance Française de Nairobi	4 000 €
Madagascar	Novembre numérique “Entre les lignes : construire l’avenir, vivons le numérique”.	Institut français de Madagascar	6 000 €
Mozambique	De la périphérie au centre : le festival « Maputo Fast Forward » investit les interstices du monde	Centre culturel franco-mozambicain	6 000 €
Pakistan	PVR (Pakistan Virtual Reality Festival) 2026: Between the Prompts	Alliance Française de Lahore	8 000 €

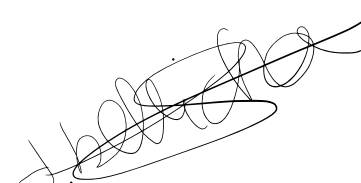
Pérou	Novembre Numérique X édition	ALLIANCE FRANCAISE DE LIMA	4 000 €
Philippines	Festival Novembre Numérique 2026 – "Entre les lignes" aux Philippines	Réseau des Alliances françaises aux Philippines	2 000 €
Portugal	MaisFrança 2026 - Novembre numérique	Institut français du Portugal	7 000 €
République démocratique du Congo	Matissa Numérique (Novembre Numérique à l'Institut français de RDC)	Institut français de République démocratique du Congo	10 000 €
Roumanie	Novembre Numérique — Entre les lignes de l'IA (titre provisoire)	Institut Français de Roumanie - antenne de Cluj-Napoca	4 000 €
Rwanda	Festival Kigali Numérique - 3ème édition "Entre les lignes"	Institut français du Rwanda	7 000 €
Serbie	French Pulse	Institut français de Serbie	8 000 €
Slovaquie	Numérique & Patrimoine culturel	Institut français de Slovaquie	2 000 €
Tchad	Entre les lignes : lire, créer et habiter le numérique autrement	Institut français du Tchad	4 000 €
Vietnam	Novembre Numérique - Entre les lignes	Institut français du Vietnam	7 000 €

A Paris, le 29 juin 2026

Olivier Delpoux
Responsable du pôle Création numérique et audiovisuelle
Président de la commission



Hannah Bellicha
Cheffe de projet Création numérique et audiovisuelle
Secrétaire de séance



Thomas HANNEBIQUE
Secrétaire général de l'Institut français

Thomas HANNEBIQUE
Secrétaire général

**INSTITUT
FRANÇAIS**

40-42 rue de la Folie Regnault
75011 Paris